

Vendredi, 21 juin 2019

BULLETIN QUOTIDIEN

Conférence Internationale du Travail, 108^e Session



Votes en plénière

Votes par appel nominal sur l'adoption de la Convention et Recommandation concernant l'élimination de la violence et harcèlement dans le monde du travail

Le Président ouvrira les votes aujourd'hui dans la matinée, après la discussion sur le rapport de la Commission sur la violence et le harcèlement

Les personnes ayant le droit de vote (veuillez consulter la [notice explicative à l'intention des délégations nationales](#) ou adressez-vous au secrétariat de la Commission des pouvoirs - **bureau A.263**) pourront voter depuis leur propre dispositif mobile ou depuis les postes de vote disponibles dans la **Salle des Assemblées**.

Le Code PIN nécessaire pour voter figure au dos de votre badge.

Pour voter depuis votre dispositif, cliquez [ici](#)

ou

tapez l'adresse suivante dans votre navigateur : <https://www.ilo.org/VAS/Vote>

ou

scannez le code QR à droite



Programme des réunions

Matin	Après-midi	Soirée	Salle	
Séance plénière				
Séances plénières de la Conférence			Salle des Assemblées	
10:00-13:00	-	-		
- Visite de haut niveau : M. António GUTERRES, Secrétaire général des Nations Unies - Adoption du Rapport de la Commission normative: violence et harcèlement dans le monde du travail - Compte rendu provisoire 7A - Vote par appel nominal final sur la Convention concernant l'élimination de la violence et harcèlement dans le monde du travail - Vote par appel nominal final sur la Recommandation concernant l'élimination de la violence et harcèlement dans le monde du travail - Adoption du second rapport de la Commission de la vérification des pouvoirs – Compte rendu provisoire 3C.				
-	14:30-18:30	-		
- Adoption du rapport de la Commission de l'application des normes – Compte rendu provisoire 5A - Adoption du Résultat de la Commission du Comité plénier : Déclaration du Centenaire de l'OIT – Compte rendu provisoire 6A. - Cérémonie de clôture				
Réunions du groupe des employeurs				
Groupe des employeurs			Palais	XVI
09:00-10:00	-	-		
Réunions du groupe des travailleurs				
Groupe des travailleurs			Palais	XVIII
09:00-10:00	-	-		
Réunions de groupe des gouvernements				
Membres gouvernementaux (Afrique)			Palais	XII
09:00-10:00	-	-		
Membres gouvernementaux (Asie et Pacifique)			Concordia	I
ANNULÉ	-	-		
Membres gouvernementaux (GRULAC)			Palais	XI
08:30-10:00	-	-		

Délais

5 juillet 18:00	Soumission des corrections aux rapports des commissions: Veuillez envoyer les corrections éventuelles à vos propres interventions – (en anglais, français ou espagnol), aux adresses indiquées ci-dessous avant 18h00 vendredi 5 juillet 2019.	
	Commission normative: violence et harcèlement dans le monde du travail cn@ilo.org	Comité plénier cw@ilo.org

Enregistrement

Le bureau d'enregistrement situé à la Porte Pregny au Palais des Nations Unies sera fermé à partir de **14h30 aujourd'hui**.

Conseil d'administration

La **336^e session du Conseil d'administration** commencera demain, **samedi 22 juin à 10h00**.

Les groupes suivants se réuniront avant l'ouverture du Conseil d'Administration

Employeurs	09 :00-10 :00	BIT – Salle III
Travailleurs	09 :00-10 :00	BIT – Salle IV
GRULAC	08 :30-10 :00	BIT – Salle V

Les membres gouvernementaux du Conseil d'administration ainsi que tout Etat Membre souhaitant participer aux travaux de la 336^e session du Conseil d'administration en qualité d'observateur doivent présenter leurs pouvoirs au secrétariat du Conseil d'administration (governingbody@ilo.org, ou bureau A.263 au Palais des Nations) **aujourd'hui avant midi**.

Mesures de sécurité

Il est **interdit de laisser sans surveillance tout bagage ou colis** en dehors de locaux spécifiquement prévus à cet effet et sous réserve que le service de sécurité l'ait autorisé. Ces locaux de stockage de bagages se trouvent à la porte de Pregny (Palais des Nations) ainsi qu'au BIT.

Objets trouvés

Palais des Nations	Veuillez remettre les objets trouvés au bureau d'information, où ils peuvent être réclamés
Bâtiment du BIT	Veuillez remettre les objets trouvés au Centre de contrôle (tél. 022 799 8014/8015), où ils peuvent être réclamés.

Le Bureau international du Travail aimerait saisir cette opportunité pour remercier tous les délégués pour leur participation à la 108^e session de la Conférence internationale du Travail et souhaite à toutes celles et ceux qui rentrent dans leurs foyers un excellent voyage

